

« Ce que les sites Web publics nous disent de leur accessibilité »

Une étude sur les déclarations de conformité au RGAA

L'accessibilité moyen de lutter contre l'exclusion

Internet est un moyen d'information et de communication indispensable à tous. L'accessibilité numérique est donc un facteur d'intégration sociale, et un moyen de lutter contre l'exclusion des personnes handicapées et des personnes âgées. C'est aujourd'hui une priorité reconnue par l'Europe et les Nations Unies¹.

Cependant les personnes handicapées rencontrent encore très souvent des difficultés importantes lorsqu'elles doivent accéder à des services en ligne. Cela représente 1 français sur 5 selon une enquête l'INSEE².

Dans ce contexte, l'association BrailleNet souhaite encourager les bonnes pratiques en matière d'accessibilité numérique et lance une série d'études dont l'objectif est de montrer que l'accessibilité numérique est possible et économiquement viable. BrailleNet a invité les organismes de son Groupe de Travail AccessiWeb à contribuer à ces études.

Les entreprises [AccesSite](#), [Alter Way](#), [pixFL](#) et [Jouve](#), membres du [Groupe de Travail AccessiWeb](#), ont contribué à l'étude en y apportant leurs compétences et leur savoir-faire.

Etude sur les déclarations de conformité au RGAA

La première étude consiste en un état-des-lieux des déclarations de conformité au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) faites par les services de communication en ligne de l'Etat³, ministères, conseils régionaux, conseils généraux, préfetures, communautés d'agglomérations, mairies. Sur cet échantillon deux questions ont été posées :

- le site déclare-t-il la conformité de ses services ?
- le site propose-t-il l'attestation réglementaire exigée par le législateur ?

L'accessibilité numérique, question de méthode plus que de moyens

Plus de 600 sites internet publics français ont été examinés. Les résultats font ressortir un très faible taux d'attestations conformes au RGAA (moins de 4% des sites). Cependant l'étude montre que les bonnes pratiques ne sont pas nécessairement le fait de collectivités disposant des moyens les plus importants. La pratique de l'accessibilité procède plus d'une motivation éthique, soutenue par une méthode appropriée de production web et une approche intégrée de la qualité.

¹ <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>

² Enquête Handicap-Santé INSEE-DREES (2008) <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er718.pdf>

³ Ces déclarations sont une obligation légale de par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000809647>

« C'est la première étude chiffrée sur l'accessibilité des services publics en ligne menée en France à cette échelle Mais nous pensons que la publication de données objectives, résultant d'un recensement vérifiable par chacun est de nature à faire évoluer rapidement les pratiques. C'est pourquoi BrailleNet entend mettre à jour régulièrement les données de l'étude et à proposer des études complémentaires permettant de mieux cerner les facteurs de progrès ou de blocage de l'accessibilité numérique. » Dominique Burger, UPMC-INSERM, Président de l'Association BrailleNet.

Témoignages

L'étude met en valeur que des institutions font de l'accessibilité un enjeu majeur. En témoignent le conseil général du Pas-de-Calais et la ville de Saint-Nazaire :

« Nos motivations pour nous mettre en conformité avec les normes d'accessibilité et le RGAA, outre nos obligations légales, sont d'apporter le meilleur service au public, en nous efforçant de concevoir pour tous. Le coût de développement reste globalement le même que celui d'un site « non accessible », même si certains développements spécifiques sont nécessaires. En contrepartie, le respect des règles d'accessibilité influence et clarifie l'ergonomie générale. Nous avons pu constater une notable diminution d'appels ou de courriels d'utilisateurs ayant des problèmes à l'utilisation du service. » Bertrand BINOIS, responsable du site Web du Conseil Général du Pas-de-Calais.

« Rendre accessible au plus grand nombre le site internet de la Ville de Saint-Nazaire, en nous mettant en conformité avec le RGAA répond à une préoccupation majeure de la Ville qui vise à rendre le site internet accessible au plus grand nombre afin de jouer pleinement notre rôle de service public. Les équipes liées à ce projet se sont montrées très enthousiastes, que ce soit au niveau des directeurs, des contributeurs des sites, des équipes de la DSI et de la direction de la communication. Cette expérience a été un élément fédérateur pour tous les participants. Les coûts se sont révélés raisonnables pour une mise en conformité niveau AA. En contrepartie, les bénéfices pour les sites sont très importants puisque cela permet d'ouvrir à tous et de manière équitable, l'accès aux informations de la Ville. » Sandrine BELLLOT-LE COCQ, chargée de communication à la Ville de Saint-Nazaire

Présentation publique des résultats de l'étude

Les résultats de cette étude seront présentés au 8ème Forum européen de l'accessibilité numérique, le 31 mars à la Cité des sciences et de l'industrie, lors d'une conférence intitulée : "Ce que les sites Web publics nous disent de leur accessibilité ". Web : <http://eaf2014.brailletnet.org>

A propos de BrailleNet

L'association **BrailleNet** a été créée en 1998 par des organismes de recherche, des associations et des entreprises afin d'agir pour qu'Internet et le Web soient accessibles à tous et de promouvoir des standards facilitant l'accessibilité numérique. Elle est hébergée par l'Université Pierre et Marie Curie. Elle participe à de nombreuses actions internationales. Elle est membre du Consortium W3C et du consortium Daisy. En 2002, BrailleNet a créé le label AccessiWeb afin de certifier l'accessibilité des sites Web au niveau national.

Contact : Denis Boulay – 01 44 27 26 25 - denis.boulay@accessiweb.org

Association BrailleNet

UPMC - boîte courrier 23

9 quai Saint-Bernard -75005 Paris

<http://www.brailletnet.org>